Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Désignation du nouveau préfet du district de Lavaux-Oron

Le Conseil d'Etat a désigné le nouveau préfet du district de Lavaux-Oron en la personne de Me Jean-François Croset. Il succède ainsi à Mme Florence Siegrist, préfète du district de Lavaux, et à Mme Sylviane Klein, préfète du district d'Oron. Il prendra ses fonctions le 1er janvier 2008. L'actuelle préfète du district de Lavaux deviendra alors préfète du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, et celle du district d'Oron deviendra préfète du district de Lausanne.

Né le 6 février 1957, Jean-François Croset commence sa carrière professionnelle en qualité de juriste à la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS, puis auprès de la Fédération rurale vaudoise. Par la suite, il rédige une thèse consacrée aux crédits d'investissements dans l'agriculture, avant d'effectuer son stage d'avocat. Dès l'obtention de son brevet, en 1990, il s'associe à une importante étude de la place lausannoise pour l'exercice du barreau.

Parallèlement à ses activités de conseil, Jean-François Croset occupe les fonctions de premier président du Tribunal militaire 1 et de vice-président du Tribunal de prud'hommes de Lausanne. Il est également secrétaire-juriste de la Commission cantonale d'affermage.

Très engagé dans la vie communautaire, il assume la présidence du conseil de fondation de deux établissements médico-sociaux. Il exerce en outre celle de la Commission consultative de la zone ville et villages de la commune de Lutry. Domicilié dans cette dernière, il y a été conseiller communal pendant trois législatures (1989-2001), sur les bancs libéraux.

Enfin, Jean-François Croset est membre de la Commission de consécration de l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV) et du comité de l'Ecole de soins infirmiers de Saint-Loup.

Sensible aux compétences juridiques éprouvées du futur préfet de Lavaux-Oron, ainsi qu'à un parcours professionnel témoignant d'un sens aigu de la conciliation et d'une grande sensibilité pour les causes tant publiques que privées, le Conseil d'Etat se félicite de pouvoir confier à Jean-François Croset les rênes d'un district en pleine

évolution.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 décembre 2007

DINT, Philippe Leuba, Conseiller d'Etat, 021 316 41 51 DINT, Eric Golaz, chef du Service des communes et des relations institutionnelles SeCRI, 021 316 45 76 Jean-François Croset, avocat, 021 317 52 04